

# HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD

## 1<sup>ER</sup> DIMANCHE DE L'AVENT

### **Sans le dimanche, nous ne pouvons pas être.**

Nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle année liturgique. Qu'est-ce que la liturgie ? C'est l'actualisation des mystères de notre foi, mystères dont la vertu est rendue présente par la célébration notamment des sacrements. Par exemple, pendant le temps de l'avent, il nous est donné d'entrer dans le désir des justes de l'ancien Testament et de participer ainsi à leur espérance. A Noël, s'il plaît à Dieu, nous serons les contemporains des bergers de Bethléem, pourvu aussi que nous accédions à leur pauvreté spirituelle. Ce qu'on appelle donc aujourd'hui le "présentiel", est inhérent à la liturgie et donc à la vie chrétienne puisque, effectivement, la liturgie, c'est Jésus rendu présent dans ses mystères. Et la messe, c'est, si l'on peut dire, le présentiel "supersubstantiel" puisque, en effet, Jésus y est réellement présent. C'est dire que nous ne pouvons pas être des chrétiens rivés sur nos tablettes et sur nos écrans sur un mode purement virtuel.

En l'an 304, sous la persécution de Dioclétien, des fonctionnaires romains surprisent un groupe d'une cinquantaine de chrétiens qui célébraient une eucharistie dominicale interdite chez un particulier. Confronté au proconsul, le prêtre de cette assemblée liturgique déclara : « nous avons célébré *dominicus* (ce qui est du Seigneur, le jour du Seigneur, le Repas du Seigneur) sans nous en soucier. » « Pourquoi ? » l'accule le proconsul. Et le prêtre de répondre : « parce qu'il est impossible que le Repas du Seigneur (l'eucharistie dominicale) n'ait pas lieu. » Quant à l'hôte de cette liturgie domestique, lui-même interpellé pour n'avoir pas interdit l'accès à sa maison, il répondit : « je ne pouvais pas l'interdire *quoniam sine dominico non possumus* : parce que sans le dimanche nous ne pouvons pas être. » Il est possible que nous soyons saisis parfois par une forme de lassitude dominicale ; nous ne voyons plus dans la messe qu'un précepte purement extérieur. Que la mise en cause abusive, par les pouvoirs publics, de cette liberté fondamentale, nous fasse percevoir, à frais nouveaux, la nécessité intérieure de la messe dominicale c'est-à-dire le besoin indispensable du dimanche et de la messe dominicale.

Je voudrais saluer les fidèles laïcs, qui ont fait justement valoir ce droit et qui ont résisté à cet interdit inique, de même que l'objection de conscience reste héroïque quand il s'agit de ne pas obéir à une prescription certes légale, mais parfaitement injuste. Monseigneur Ravel, l'Archevêque de Strasbourg, a rappelé la nécessaire distinction entre une manifestation politique et une manifestation religieuse. Les deux, sans doute, sont nécessaires mais ne sont pas à confondre, d'une part, parce que de toute façon le mélange des genres n'est jamais heureux et, d'autre part, parce que ces deux manifestations ont des significations bien différentes même si leur but est le même. La manifestation politique appelle au rapport de force pour infléchir le gouvernement tandis que la manifestation religieuse, par la prière, est au contraire une reconnaissance lucide de notre rapport de faiblesse pour solliciter le secours divin.

Sans le dimanche, nous ne pouvons pas être. C'est exactement aussi ce que disait saint Ignace d'Antioche, ce martyr de la plus antique Eglise. Il écrivait : « Nous vivons sous l'observance du jour du Seigneur, jour où notre vie s'est levée (allusion à la Résurrection du Seigneur). Comment pourrions-nous vivre sans lui (sans ce jour, sans ce dimanche) ? » Sans le dimanche nous ne pouvons pas être ! Amen.

29 11 2020

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement.

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : [lbc.dec@croix-glorieuse.org](mailto:lbc.dec@croix-glorieuse.org)